

P R O G R A M M E

*Sous le double parrainage de
Monsieur Raymond Aubrac & Monsieur Maurice Déjean*

Yannick Daniel

*Président
Éclaireuses Éclaireurs
de France*

&

Jacques Delobel

*Président
Association des Anciens
Éclaireurs et Éclaireuses*

C O L L O Q U E

L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ AU 21^E SIÈCLE :

Quel rôle du Scoutisme laïque ?

Samedi 26 novembre 2011 de 10h à 18h

À la **Maison de l'UNESCO**
125 avenue de Suffren
75007 Paris

**Code Wifi
UNESCO**

Réseau : **HQ-AIR-PUB**
Identifiant : **hq-air**
Mot de passe :
uneswifi



| ÉCLAIREUSES ÉCLAIREURS DE FRANCE
| l'Association Laïque du Scoutisme Français | Créée en 1911
| Reconnue d'utilité publique | Habilitée à recevoir dons et legs
| www.eedf.fr



MAIRIE DE PARIS



BRED
Banque et populaire à la fois.



Mocen

ma mutuelle santé



« Je tiens à vous féliciter pour cette heureuse initiative qui s'inscrit dans l'esprit du Forum des jeunes de l'UNESCO, qui représente une plateforme unique pour faire entendre la voix des jeunes. Votre colloque fait également écho au « tour du monde » entrepris par Monique Coleman, Championne des Nations Unies pour la jeunesse, afin de plaider en faveur de l'engagement civique des jeunes au sein de leur communauté. La tenue de cette rencontre autour du thème clé de la citoyenneté rentre ainsi pleinement dans le cadre des actions de l'UNESCO ciblant l'autonomisation des jeunes »

Pilar ALVAREZ-LASO

Sous-Directrice générale de l'UNESCO
Secteur des Sciences sociales et humaines



PROGRAMME SYNTHETIQUE

9h : Accueil des participants



10h : Ouverture par **Daniel Amédéo** Inspecteur d'Académie honoraire

10h/11h : Introduction

Yannick Daniel, Président des Éclaireuses Éclaireurs de France

Jacques Delobel, Président de l'Association des Anciens Éclaireurs et Éclaireuses

Représentant de la Mairie de Paris : **Bruno Julliard**, Adjoint chargé de la Jeunesse

Représentant de la Maison de l'UNESCO

✿ **11h15/13h : SYMPOSIUM 1 - Éduquer à la citoyenneté : laïcité et démocratie**
et en parallèle Ateliers 1 à 5

Atelier 1 - Engagement citoyen de la jeunesse : projet Transhumances

Atelier 2 - Pour aujourd'hui et demain, la règle d'or a-t-elle encore un sens ?

Atelier 3 - Partenariat avec l'Ecole publique : quelle complémentarité ?

Atelier 4 - Des chemins d'engagement au service de la société

Atelier 5 - L'acquisition de compétences pour la vie par les outils de progression personnelle et collective dans les associations du Scoutisme Français

13h/14h : DÉJEUNER (possible sur place : 17 euros/pers. à régler avant le 18 novembre 2011)

✿ **14h15/16h : SYMPOSIUM 2 - Former des citoyens : synergie et complémentarité des pratiques éducatives du Scoutisme laïque et de l'Éducation Nationale**
et en parallèle Ateliers 6 à 10

Atelier 6 - Comment les conseils des jeunes permettent-ils d'impliquer ces derniers dans la vie démocratique ?

Atelier 7 - Handicap et citoyenneté : quelle éducation possible ?

Atelier 8 - Comment penser la spiritualité dans l'éducation à la citoyenneté ?

Atelier 9 - L'acquisition de compétences pour la vie par les outils de progression personnelle et collective chez les CEMEA et les Francas

Atelier 10 - Éducation à la paix et l'interculturel

16h30/18h : Témoignages et interventions :

Associations de scoutisme en Tunisie
et Italie, OMMS, AMGE, CNAJEP

Synthèse et clôture

18h15 : Cocktail dinatoire



L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ AU 21^{ème} SIÈCLE :

Quel rôle du Scoutisme laïque ?

Je suis membre de l'Association des Anciens Éclaireuses et Éclaireurs et je suis rentré aux EDF en 1926.

Pour fêter le Centenaire du Scoutisme laïque, j'ai suggéré la tenue de ce Colloque sur l'éducation à la citoyenneté.

J'espère que vous conviendrez avec moi que l'Éducateur devrait absolument dire aux jeunes que le vrai citoyen doit savoir aller jusqu'à dire « Non » à tout ordre contraire à la Démocratie, c'est-à-dire se comporter en Résistant comme l'ont montré au moins trois de leurs anciens :

D'abord Raymond Aubrac, ancien éclaireur EDF, connu de toute la France pour sa conduite exemplaire avec Jean Moulin.

Puis celui qui deviendra notre président, Gustave Monod qui, étant haut fonctionnaire, a refusé en 1940 de prêter serment de fidélité au Maréchal Pétain.

Et encore en 1940 mon frère aîné, Pierre Déjean qui, commissaire national adjoint EDF, a été volontaire pour prendre la responsabilité de maintenir en Zone Occupée la vie de notre Association, malgré l'interdiction du scoutisme par l'Occupant allemand, et qui, membre de la Résistance, a été arrêté par la Gestapo le 3 septembre 1943 à notre siège social. Déporté, il a été assassiné le 18 août 1944 au camp de concentration de Mauthausen.

Maurice DÉJEAN

C'est à Maurice Déjean que nous devons l'idée de ce colloque... Merci à lui.

Il ne peut être présent à l'UNESCO pour des raisons de santé, mais son esprit est avec nous, soyez en assuré. Ci-dessus, vous avez pris connaissance de son témoignage transmis pour ouvrir ce livret : il exprime la force de son engagement citoyen né dans le scoutisme laïque en 1926 ; lui et ses semblables ont su l'affirmer en « résistance humaine et citoyenne ».

Le scoutisme voit le jour en 1907 en Grande Bretagne grâce à l'initiative originale de Lord Baden Powell, père emblématique de ce mouvement devenu mondial. En traversant la Manche, le scoutisme a d'abord pris les couleurs républicaines et laïques : le 17 octobre 1911 Pierre de Coubertin, sous la présidence du Recteur LIARD de l'Université de Paris, participe à la création à la Sorbonne de la « Ligue d'Éducation Nationale » et présente les Éclaireurs Français. Parallèlement, Nicolas Benoit dépose le 2 décembre 1911 les statuts des Éclaireurs de France : le premier mouvement de scoutisme français est né, les Éclaireuses Éclaireurs de France en sont les descendants.

Le scoutisme a été fondé il y a plus d'un siècle : ses finalités, ses préceptes, sa méthode... sont-elles toujours d'actualité ? Et au 21^{ème} siècle, dans ce temps où tout va si vite, où tout change, où les repères évoluent aussi vite que la technologie, est-ce encore d'actualité ? Au côté de l'espace privé de la famille, de l'espace public de l'école, il existe aussi l'espace privé des associations, souvent plus libres, où l'on peut débattre et construire ensemble, souvent plus facilement du fait d'un engagement des acteurs, fort car volontaire. « 20% des présidents d'associations ont fait du scoutisme » : une réalité concrète d'un engagement durable dans la société !

Former les citoyens responsables de demain est essentiel, nous en avons toujours la volonté. En complémentarité avec l'école de la République, sachons, comme celle-ci, conduire le changement au service de l'ambition de notre projet : de la réflexion, des évolutions, des innovations, de la mutualisation des expériences, de la capitalisation des réussites. Cherchons ensemble à faire mieux, et partageons nos idées et réalisations.

Quel rôle du scoutisme laïque dans l'éducation à la citoyenneté au 21^{ème} siècle ? Ce colloque est l'occasion pour un mouvement de jeunesse engagé dans l'éducation par l'action, de prendre aussi le temps de réfléchir au sens que son projet de scoutisme laïque prend et doit prendre dans cette société. Réfléchissons y ensemble.

Merci de votre présence,
merci de la confiance que vous nous témoignez ainsi,
et encore plus, merci de votre engagement d'hier,
d'aujourd'hui et de demain.

Bonne journée à chacune et chacun,
Vincent COCQUEBERT
Délégué général des
Éclaireuses Éclaireurs de France



9h00

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

10h00

PROPOS D'OUVERTURE PAR **Daniel AMÉDRO** - Inspecteur d'Académie honoraire

- ✓ **Message d'accueil par Maria KYPRIOTOU** - Représentante de l'UNESCO / Spécialiste adjointe du programme section de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique
- ✓ **Intervention de Yannick DANIEL** - Président des Éclaireuses Éclaireurs de France
- ✓ **Intervention de Jacques DELOBEL** - Président de l'association des Amis et Anciens Éclaireurs et Éclaireuses (AAEE)
- ✓ **Intervention de Bruno JULLIARD** - Adjoint chargé de la Jeunesse de la ville de Paris

11h15 / 13h00

SYMPOSIUM 1 - Éducation à la citoyenneté, laïcité et démocratie

Salle II

ANIMATEUR : **Daniel AMÉDRO** - Inspecteur d'Académie honoraire

INTERVENANTS : **Dominique BENARD** - ancien Secrétaire général adjoint de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout / Directeur des méthodes éducatives, **Catherine NEVEU** - Anthropologue / EHESS, **Henri PENA RUIZ** - Philosophe / Essayiste / Maître de conférences à l'IEP de Paris, **Dominique VERSINI** - ancienne Ministre / ancienne Défenseuse des enfants / Cofondatrice et ancienne Directrice Générale du SAMU Social

Après une éclipse depuis les décennies 1970 et 1980, les questions de la « Citoyenneté » et de « l'Éducation à la Citoyenneté » sont revenues dans le débat public depuis quinze-vingt ans, et cette évolution ne fait que s'amplifier au fil des années. Les Éclaireuses Éclaireurs de France se sentent directement concernés par cette question, et c'est donc tout naturellement que l'Association fournit une des thématiques centrales de ce colloque.

Le titre choisi pour ce premier symposium - **Éducation à la citoyenneté** - et son sous-titre - **Laïcité et démocratie** - veulent suggérer que pour les Éclaireuses et Éclaireurs de France, dans un pays comme le nôtre, la laïcité et la démocratie ont partie liée avec l'éducation à la citoyenneté. Il s'agit de souligner le fait que la Démocratie est un régime merveilleux, un « idéal », une « ambition », certes, aussi un exercice collectif fragile, et qui requiert, pour perdurer et se construire sans cesse, des « citoyens éclairés ». Cette notion de « Citoyens éclairés » provient des origines de notre régime démocratique français qui provient de la « Révolution française » (tous les régimes démocratiques n'ont pas pour origine une « révolution ») et de la « Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen » fondement du « Préambule de la Constitution de la République ». Partant de ce rappel historique, il s'agit aussi de réaffirmer que la défense de la démocratie requiert le développement de la citoyenneté et par voie de conséquence rend nécessaire le développement de l'éducation à la citoyenneté. Et tout ceci ne peut pas se déployer si l'on ne fait pas le choix de la laïcité, qui peut être défini, sans doute de manière cavalière, mais nous y reviendrons, comme un dispositif juridico-institutionnel qui permet et organise la liberté de pensée et d'expression, l'égalité de toutes les options spirituelles (croyance, incroyance, agnosticisme), égalité, donc, de toutes les options spirituelles, les pouvoirs publics étant, quant à eux, tendus vers la recherche du bien commun et de l'intérêt général, protecteurs des libertés publiques et garants de la libre expression des libertés fondamentales. On pourrait peut-être dire, pour faire image, que laïcité et démocratie sont comme le fil de chaîne et le fil de trame d'un tissu : elles sont inextricablement liées. Voilà pour les idées générales directrices qui inspirent ce symposium.

PROJECTION : **EDUCATION – CITOYENNETÉ - LAÏCITÉ**

CAPTATION : Elsa Aubert, Maé Mollard, Thibaud Delhomme, Florent Bianchi / MONTAGE : Elsa Aubert



ATELIER 1 - Engagement citoyen de la jeunesse : projet Transhumances

Salle V

ANIMATEUR : **Benoît GOURDET** - Coordinateur du pôle Ecole de l'Aventure / EEDF région Aquitaine Poitou-Charentes

INTERVENANTS : **Emilie ALVAREZ**, **Benoît GOURDET** et **Mélanie TARDY** - membres de l'équipe Transhumances, **Julia KRYSZTOFORSKI** - Projet ludothèque ambulante « jeux m'évade » / groupe de Bois Colombes

Prendre des responsabilités, mener un projet collectif, apprendre à faire confiance et se faire confiance... sont des formes de définition de l'engagement qui se complèteront notamment à partir de projets réalisés. Pour illustrer la notion d'engagement, des acteurs présenteront Transhumances. Le festival citoyen des Transhumances est avant tout un rassemblement organisé par des jeunes d'horizons divers et variés (bénévoles, volontaires, étudiants, jeunes actifs...) tous animés par cette idée que les jeunes méritent une autre place dans la société et qu'ils sont capables de beaucoup de choses.

C'est pourquoi ils ont proposé au mois d'août cet événement atypique à la fois festif et réflexif : les TRANSHUMANCES . Ce maillage d'ateliers de pratiques, de débats militants et de concerts éclectiques s'est voulu être un espace de rencontres pour toute personne concernée par la jeunesse. Les TRANSHUMANCES ont surtout permis à ces jeunes organisateurs de se saisir d'un espace privilégié d'expression pour affirmer leurs envies d'agir et lancer une dynamique « Jeunes » au sein de l'Association.

Nous vous proposons de venir questionner avec eux et à partir d'un autre projet « Jeux m'évade », ce qui peut donner envie à des jeunes de s'investir dans de tels projets.

PROJECTION : **TRANSHUMANCES, UN ÉVÈNEMENT ORGANISÉ PAR LES JEUNES DE 18 À 25 ANS**

CAPTATION : Thibaud Delhomme, Florent Bianchi, Zoé Castieau / **PHOTOS :** Max Mollard, Maé Mollard / **MONTAGE :** Elsa Aubert

ATELIER 2 - Pour aujourd'hui ou pour demain, la règle d'or a-t-elle encore un sens ?

Salle VI

ANIMATRICE : **Stéphanie VILLARD** - Animatrice régionale EEDF Bretagne

INTERVENANTS : **Didier BISSON** - Délégué National EEDF chargé des programmes éducatifs, **Bernard LEFÈVRE** - ancien Coordinateur pédagogique EEDF

Les Éclaireuses Éclaireurs de France se réclament d'un idéal laïque qui, en lui-même, porte une dimension spirituelle. À ses débuts, il se référait à une morale exigeante qui s'exprimait au travers de la promesse et de la loi et qui engageaient le jeune. Aujourd'hui, il s'appuie sur l'engagement et un cadre symbolique construit autour des valeurs de l'Association, la Règle d'Or. La Règle d'Or, rédigée dans les années 90 est une transcription pour la tranche d'âge 11-15 ans des valeurs de l'Association inscrites dans son projet éducatif. Comment et pourquoi a-t-on construit cette proposition ? Comment cette Règle d'Or peut-elle contribuer à développer l'esprit critique et l'autonomie de la pensée tout en favorisant l'engagement libre de chaque enfant ? Et pourtant n'y a-t-il pas contradiction à proposer un texte écrit sous la forme d'une règle, fusse une règle d'or, et l'expérience de l'exercice de l'esprit critique, si indispensable à tout engagement citoyen ?

6

PROJECTION : **ENGAGEMENT**

CAPTATION : Elsa Aubert, Maé Mollard / **MONTAGE :** Elsa Aubert



ATELIER 3 - Partenariat avec l'École publique : quelle complémentarité ?

Salle VII

ANIMATEUR : Joseph LOSFELD - Recteur d'Académie honoraire et ancien directeur d'IUFM

INTERVENANTS : Fanny BOUCHARIN - Chargée de mission École de l'Aventure EEDF, **Thierry PIOT** - Professeur des Universités de Sciences de l'éducation à l'Université de Caen, **Bertrand SILVESTRE** - Professeur dans le secondaire et doctorant en histoire contemporaine

La question : « Quelle complémentarité dans les partenariats des EEDF avec l'École publique ? » pour l'Éducation à la citoyenneté au 21^{ème} siècle peut se décliner sur plusieurs plans :

- ✓ A partir de quelles valeurs partagées entre l'École et les Éclaireuses Éclaireurs de France se construisent les partenariats ? Sur quelles missions et sur quels enjeux éducatifs et scolaires ?
- ✓ Quelles complémentarités sont mises en œuvre ? Sur quels objectifs ? Dans quel temps : scolaire, périscolaire, vacances ?
- ✓ Quels sont les spécificités et les positionnements privilégiés pour les Éclaireuses Éclaireurs de France dans les actions de partenariat avec l'École ? Quelle valeur ajoutée ? Comment passer du laboratoire à une échelle plus large ?

Les Éclaireurs de France à Lyon, dans la première moitié du XX^{ème} siècle sont exemple d'actions d'Éducation populaire en lien avec l'École publique qui fournira un éclairage historique sur les réponses données aux questions posées.

Exemples et témoignages d'actions menées aujourd'hui par les EEDF en lien avec les établissements scolaires : Explorateur, Croq'nature, Classes campées, Ateliers d'éducation à la Paix, ... nous analyserons les réponses données aujourd'hui et imaginerons celles de demain.

Nous prendrons un peu de distance pour :

- ✓ Mettre en lien le témoignage historique et les questions actuelles : permanence des questions et variabilité des réponses en fonction des contextes.
- ✓ Analyser la pertinence des offres présentées par rapport aux attentes sociales et scolaires ; les publics visés ; les enjeux éducatifs et scolaires ; les collaborations institutionnelles mises en œuvre entre École et les Éclaireuses Éclaireurs de France mais aussi avec les municipalités, « Maître d'œuvre du temps périscolaire, voire parascolaire ».

ATELIER 4 - Des chemins d'engagement au service de la société

Salle VIII

ANIMATEUR : Christophe LEBEGUE - Responsable de la formation permanente à l'INRA Montpellier

INTERVENANTS : Colette CHARLET (militante EEDF), **François Daubin** (Professeur des écoles, ancien Délégué Général EEDF), **Christophe LEBEGUE** - Responsable de la formation permanente à l'INRA, **Sébastien PIETRASANTA** - Maire d'Asnières et Conseiller régional Ile-de-France

Dans une perspective de transmission entre militants des Éclaireuses Éclaireurs de France, anciens et actuels, cet atelier propose de mettre en perspective les parcours exemplaires de certains acteurs de l'Association au vu de leurs engagements au-delà du mouvement. Qu'il s'agisse de pédagogues, d'élus, de responsables associatifs ou de tout autre profil, l'objectif est de discuter de la manière dont le passage (la socialisation) aux Éclaireuses Éclaireurs de France outille les militants pour sortir du mouvement et se confronter au grand monde. Une série de questions peut alors être proposée à la discussion entre les participants. Est-ce que cet apport a trait à l'expérience de la vie en petit groupe et de la responsabilité de chacun dans le collectif ? Est-ce que le passage aux sein de l'Association offre des apprentissages techniques : compétences pédagogiques, animation de groupe, conduite de projet ? En quoi les Éclaireuses Éclaireurs de France forment-ils des citoyens critiques et engagés ?



ATELIER 5 - L'acquisition de compétences pour la vie par les outils de progression personnelle et collective dans les associations du Scoutisme français

Salle III

ANIMATRICE : Sigrid AZOUZ-MÉNARD - Équipe Nationale bénévole formation EEDD

INTERVENANTS : Antoine DULIN - Responsable national des 14-17 ans / Scouts et Guides de France, Kim DELAGARDE - Responsable national formation / Éclaireuses Éclaireurs Unionistes de France

Le scoutisme et les pédagogies qu'ils mettent en œuvre ont pour objectif la formation d'une jeunesse citoyenne, en capacité de s'engager et de trouver pleinement sa place dans la société. Cet atelier a pour but, à travers des exemples d'actions et de démarches éducatives dans des associations du Scoutisme Français, de comprendre en quoi ces pédagogies permettent aux jeunes l'acquisition de réelles compétences pour la vie qui peuvent se transférer dans le domaine scolaire, social, professionnel. Quelles sont les spécificités des pédagogies du scoutisme qui aident, préparent, forment les jeunes à trouver une place active dans la société ? Comment permettent-elles aux enfants et aux jeunes de prendre conscience et de mesurer, pour eux-mêmes, ces compétences acquises ? Quels outils de progression, individuels ou collectifs, faut-il développer ou construire ?

13h00 / 14h00 DÉJEUNER

14h15 / 16h00

SYMPOSIUM 2 - Former des citoyens : synergies et complémentarité des pratiques éducatives du Scoutisme laïque et de l'Éducation nationale

Salle II

ANIMATEUR : Thierry PIOT - Professeur des Universités de Sciences de l'éducation à l'Université de Caen

INTERVENANTS : Jean Michel BLANQUER - Directeur Général de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, Philippe CLAUS - Inspecteur Général de l'Éducation Nationale / doyen du groupe enseignement primaire, Vincent COCQUEBERT - Délégué général EEDF

Les Éclaireuses Éclaireurs de France sont dans l'espace associatif et visent à reconstituer un modèle de société souhaitée, laboratoire pour une éducation à la citoyenneté. Ils privilégient dans leur pédagogie une relation éducative fondée sur la confiance, la progression personnelle de l'enfant et les méthodes actives au sein de petites équipes autonomes. Ils définissent leurs méthodes d'éducation active et leurs pratiques à partir de valeurs humanistes universelles.

D'autres organisations ont aussi pour objectifs de participer à l'éducation et la formation des citoyens, en particulier l'École Publique. L'évolution de l'École fait qu'aujourd'hui, nous avons l'opportunité de retrouver et reconstruire ensemble une complémentarité.

Rappelons que « la nation fixe comme mission première à l'École de faire partager aux élèves les valeurs de la République [...]. La scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société » (article 2 et 9 de la loi du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École). La définition du socle commun se réfère également aux « compétences clés pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie » de l'Union Européenne.

Le **socle commun des connaissances et des compétences** (décret du 11 juillet 2006) ouvre naturellement aux associations un espace de partenariats et d'échanges avec l'École, en particulier pour l'acquisition et la validation de **la compétence 6 (compétences sociales et civiques)** et de **la compétence 7 (autonomie et initiative)** et pour la mise en œuvre du livret de compétences expérimental.

L'objectif est de déboucher sur des pistes de partenariats, qui respectent les originalités des partenaires, et qui correspondent bien aux enjeux de société d'aujourd'hui et de demain.

PROJECTION : EXPÉRIENCES D'ACTIONS DE COMPLÉMENTARITÉ ÉDUCATIVE



ATELIER 6 - Comment les conseils de jeunes permettent-ils d'impliquer ces derniers dans la vie démocratique ?

Salle VIII

ANIMATEUR : Mickaël GARNIER-LAVALLEY - Délégué général de l'ANACEJ

INTERVENANTS : Cédric ELISABETH - Animateur en charge du suivi du conseil de la jeunesse du 20ème arrondissement / accompagné de 2 jeunes élus, **Mickael GARNIER-LAVALLEY** - Délégué général de l'ANACEJ

Depuis plus de 30 ans, les conseils de jeunes, librement créés par les collectivités territoriales se développent sous différentes formes dans les communes, départements ou régions. Par le regard croisé de jeunes, d'un animateur d'un conseil de la jeunesse et de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ), nous interrogerons la pertinence actuelle de ces dispositifs existants et aussi leur équivalent au sein de l'Association.

Ces espaces consultatifs de membres élus ou nommés ont des règles de fonctionnements et des champs de compétences variables suivant l'ambition politique et la dynamique locale. Responsabiliser les jeunes, les impliquer dans la vie de la cité, favoriser le dialogue avec les élus, ouvrir des espaces d'initiatives, mieux comprendre la jeunesse sont des motivations communes aux décideurs politiques, pour autant, ce tableau idyllique n'obère pas les questions sur une instrumentalisation de la jeunesse, une caution morale pour appliquer une politique de la jeunesse potentiellement déconnectée de ses premiers acteurs.

Comme dans une structure locale des Éclaireuses Éclaireurs de France, la vie démocratique au sein d'un groupe de jeunes n'est pas une évidence. Le processus de création et de fonctionnement conduit à s'interroger sur la manière d'éduquer et de faire vivre cette démocratie. Au-delà du groupe, un conseil implique une représentativité d'une jeunesse multiforme, aussi complexe à cerner et par conséquent en capacité de proposer des dispositifs et actions au nom de tous. La composition même d'un conseil est à interroger pour s'assurer qu'il est en situation de représenter la diversité culturelle d'une communauté sans qu'il soit réservé à une élite.

ATELIER 7 - Handicap et citoyenneté : Quelle éducation possible ?

Salle V

ANIMATEUR : Jean-Yves TALOIS - membre du Comité Directeur EEDF

INTERVENANTS : Véronique GAILLARD - Directrice du service vacances EEDF Caen,
Carlos GONZÁLEZ-PALACIOS - Enseignant et Doctorant en Droit Public / Université Paris X

Un Centenaire, une occasion en regardant dans le rétroviseur de l'Histoire, de construire l'avenir.

✓ **Dans les années 30** : début du scoutisme d'extension aux Éclaireuses Éclaireurs de France, ouverture aux jeunes que l'on dit maintenant en situation de handicap ; écoutons Erable Levy-Danon, dans les principes fondateurs : « tout être, même infirme, même malade, doit être doué de volonté libre et porté, comme les autres, par sa propre dignité ».

✓ **2005** : loi du 11 février, pour l'égalité des droits et des chances, la participation, la citoyenneté des personnes handicapées. Le handicap est défini comme limitation d'activités et restriction des possibilités de participation à la vie en société. Or, être citoyen c'est pouvoir participer à la vie sociale.

Avec des approches complémentaires, références théoriques et regards de praticiens et d'organismes, nous allons aborder ces différents aspects, avec l'intention que les personnes en situation de handicap, mineures et adultes, soient membres à part entière de notre société, que les micro-sociétés, proposées au sein de l'Association, en soient un temps des possibles.



ATELIER 8 - Comment penser la spiritualité dans l'éducation à la citoyenneté ?

Salle III

ANIMATEUR : Henri-Pierre DEBORD - Conseiller auprès du Président de la Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires / Service du Premier Ministre

INTERVENANTS : Héloïse DUCHÉ - Etudiante en Master/ Paris 8, **Frédéric NADAUD** - Membre de l'équipe nationale bénévole pédagogie EEDF

« Scoutisme laïque » : une identité singulière qui implique que nous inscrivions notre démarche « scout » dans le respect du principe politique et social de « laïcité ». La laïcité est « principe » constitutionnel, républicain. Elle a pour vocation de rassembler au-delà des origines, des races et des croyances. Elle a pour ambition de n'en privilégier aucune mais de favoriser le cheminement spirituel de chacun.

La notion de spiritualité va au-delà de celle de « croyance en Dieu ». Ainsi, elle ne peut, dans le cadre d'une vie de groupe (micro-société telle que « cercle », « unité » et « clan ») fondée sur le principe de laïcité, ni opposer ni imposer « élévation vers le divin » et « élévation de soi parmi les autres ». La conduite d'une « vie collective » au sein du scoutisme laïque n'inclut pas le partage de moments d'expression d'une foi commune mais ne peut ignorer cette aspiration cruciale à progresser, à s'élever, à donner un sens à sa vie, avec ou sans référence à une « transcendance ».

Cette « vie collective » est conçue par les Éclaireuses Éclaireurs de France comme « école de citoyenneté » et plus encore comme lieu d'apprentissage de « l'engagement citoyen ». L'enjeu est alors de réussir l'alliance « Citoyenneté-Laïcité-Spiritualité » !

- ✓ Et si la laïcité était une école de sagesse pour l'éducation à la citoyenneté ?
- ✓ Et si la spiritualité était une chance pour l'enrichissement de la laïcité ?
- ✓ Et si la citoyenneté était renforcée par l'éveil libre de chacun à la spiritualité ?

Cet atelier peut-il évoquer conjointement ces deux triptyques que sont « Liberté-Egalité-Fraternité » et « Citoyenneté-Laïcité-Spiritualité » pour baliser dans les années futures la démarche éducative vers l'« humanisme scout » revendiqué par le scoutisme laïque ?

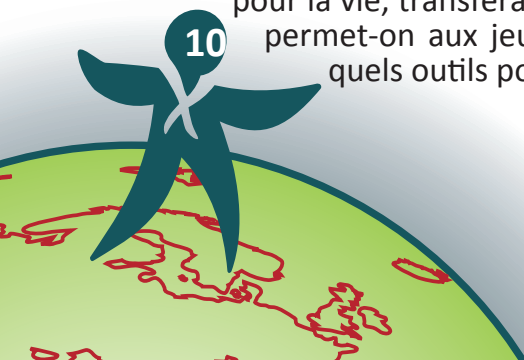
ATELIER 9 - L'acquisition des compétences pour la vie par les outils de progression personnelle et collective chez les CEMEA et les Francas

Salle VII

ANIMATEUR : Laurent BODEREAU - Délégué territorial EEDF

INTERVENANTS : Irène PEQUERUL - Délégué générale adjointe des Francas, **Jean-Pierre WEYLAND** - formateur CEMEA

Les Éclaireuses Éclaireurs de France et le scoutisme s'inscrivent dans un mouvement vaste qui est celui de l'éducation populaire. Dans cette mouvance, les Éclaireuses Éclaireurs de France ont des liens particuliers avec deux associations auxquelles ils sont liés historiquement et idéologiquement, les CEMEA et Les FRANCAS. La question de la citoyenneté est, pour tous, au cœur du projet politique, à travers la promotion de pratiques éducatives visant à un développement complet des enfants et des jeunes, dans tous les domaines : affectif, physique, intellectuel et social. Un développement complet qui a pour but de former des adultes épanouis, capables de trouver une place de citoyen actif dans la société. La question qui se pose est la suivante : quelles sont les spécificités des pratiques éducatives qui favorisent, chez les enfants et les jeunes, l'acquisition de compétences pour la vie, transférables sur le plan scolaire, social ou professionnel ? De quelle manière permet-on aux jeunes d'être conscients de l'acquisition de ces compétences ? Avec quels outils possibles ?



ATELIER 10 - Éducation à la paix et à l'interculturel

Salle VI

ANIMATEUR : Jean-Amand DECLERCK - Délégué national / Commissaire international EEDF

INTERVENANTS : Dominique BÉNARD - ancien Directeur des programmes éducatifs au bureau mondial du scoutisme, Corinna HAURI - Membre du comité européen de l'Association Mondiale des Guides et Éclaireuses, Malick M'BAYE - ancien Haut fonctionnaire de l'UNESCO, Albane DREYER - Aînée chez les Éclaireuses Éclaireurs Unionistes de France

L'éducation à la citoyenneté est un aspect essentiel de la proposition éducative du scoutisme qui a pour ambition de former des personnes responsables, autonomes, engagées et solidaires. La dimension internationale s'inscrit dans cette perspective éducative, en promouvant notamment des démarches d'éducation à la paix et à l'interculturel. Cet atelier a pour but, à travers des exemples d'actions, des témoignages autour de démarches éducatives, de comprendre en quoi ces expériences de l'international permettent aux jeunes l'acquisition de réelles compétences interculturelles. Quelles sont les spécificités des pédagogies du scoutisme qui aident, préparent, forment des jeunes « Ambassadeurs de Paix » ? Quelles pratiques développées pour inscrire l'éducation à l'interculturel dans nos actions locales et internationales ?

16h30/18h00 :

CONCLUSION : ouvertures / demain dans le reste du monde ?

EDUQUER À LA CITOYENNETÉ : témoignage d'associations de scoutisme en Tunisie et en Italie

Chama DRIDRI et Azza HALLEB - représentantes des Scouts tunisiens

Luca SCARPIELLO - représentant de la Corpo Nazionale Giovani Esploratori ed Italiani

INTERVENTIONS :

- ✓ Organisation Mondiale du Mouvement de Scout (OMMS)
- ✓ Association Mondiale des Guides et Éclaireuses (AMGE) : **Corinna HAURI** - Membre du comité européen
- ✓ Conseil National des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CNAJEP) :
Mickaël GARNIER-LAVALLEY - Secrétaire général

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES : **Daniel AMÉDRO** - Inspecteur d'Académie honoraire

CLÔTURE : **Yannick DANIEL** - Président des Éclaireuses Éclaireurs de France

18h15 :

COCKTAIL DINATOIRE AU 5ÈME ÉTAGE



UN REMERCIEMENT APPUYÉ À L'ENSEMBLE DES ACTEURS QUI ONT PERMIS LA BONNE RÉALISATION DE CE COLLOQUE :

SUPERVISION : **Vincent COCQUEBERT** - Délégué général des EEDF

COORDINATION : **Denis HAWNER** - Directeur Développement & Communication des EEDF et **Stéphan PARIS** - Chargé des relations extérieures et du développement des EEDF

COMITÉ DE PILOTAGE : **Jacques DELOBEL** - Président de l'AAEE / ancien Proviseur, **Nadine TETRON** - Vice-présidente des EEDF / Chargée du pilotage du colloque / Responsable de centre de ressources, **Willy LONGUEVILLE** - ancien Enseignant chercheur à l'université scientifique de Lille / membre du CA de l'AAEE, **Aurélié BLIGOUX** - Chargée de missions EEDF

COMITÉ SCIENTIFIQUE : **Daniel AMEDRO** - Inspecteur d'Académie honoraire, **Dominique BÉNARD** - ancien Directeur des programmes éducatifs au bureau mondial du scoutisme, **Michel CLAEYSEN** - Inspecteur d'Académie honoraire/ ancien Président de la JPA et des PEP / ancien Responsable National des EEDF pour les adolescents, **Henri-Pierre DEBORD** - Conseiller auprès du Président de la Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires / Service du Premier Ministre, **Jean FRANCOIS** - Groupe national Enseignement aux CEMEA / Intervenant Psychologie Adolescents IUFM / ancien professeur de lettres, **Mikaël GARNIER-LAVALLEY** - Délégué Général de l'ANACEJ / Secrétaire général du CNAJEP, **Elsa LOUBET** - Membre du Comité d'Administration des EEDF / Conseillère à l'emploi, **Jean-Jacques GAUTHÉ** - Magistrat en relation avec la Chambre régionale des comptes / Membre du Conseil d'Administration des SGDF et de la FAAS / Coordinateur du réseau 1907 : historien du scoutisme, **Corinna HAURI** - Membre du comité européen de l'Association Mondiale des Guides et Éclaireuses, **Joseph LOSFELD** - Recteur d'Académie honoraire et ancien directeur d'IUFM, **Nicolas PALLUAU** - Historien et Enseignant, **Nadine TETRON** - Vice-présidente des EEDF / Chargée du pilotage du comité scientifique / Responsable de centre de ressources, **Maxime VANHOENECKER** - EEDF / Doctorant Sciences politiques : Thèse sur « la citoyenneté au sein d'un groupe EEDF », **Jérémie YAKOUBSOHN** - Enseignant chercheur / Master 2 mémoire sur les EEDF, **Saâd ZIAN** - Directeur Ressources Adultes & Développement des Volontaires au Bureau Mondial du Scoutisme / OMMS



POUR NOUS SOUTENIR SUR CET ÉVÉNEMENT, VOUS POUVEZ FAIRE UN DON OUVRANT DROIT À REÇU FISCAL, QUI SERA AFFECTÉ AU COLLOQUE (CHÈQUE À L'ORDRE DES EEDF).

ÉCLAIREUSES ÉCLAIREURS DE FRANCE
12, place Georges Pompidou 93167 NOISY-LE-GRAND Cedex